

>Sommaire

2> Édito

3-4 > Économie

- >Budget primitif 2012
- > Un éco-compteur pour mieux connaitre les flux de fréquentation touristique

4-7 > Association

- > Association des artisans de Groix
- >BICHE est « boisé »
- > Festival Beudeff
- > Activités de l'amicale de chasse

8-10 > Environnement

- Des aides financières pour des logements plus économes en énergie
- >Le Conseil en Énergie Partagée (CEP)
- >L'Effacement diffus à Groix
- >Interdiction de brûlage
- >L'espace INFO ENERGIE

11 > Jeunesse

> Addictions

11-13 > Culture

- >Le F.I.F.I.G revient cet été
- ›La fête de la musique à Groix
- >Petit succès pour la fête de l'Internet

13-14 > Vie locale

- >De l'abri du canot à l'abri des sauveteurs
- >Ils ont effectué le tour de l'île
- à la godille, une grande première

14-15 > Travaux - Urbanisme

- >Travaux en cours... à venir...
- >Le petit port de Port Lay
- > Mez Ker Port Tudy
- >Les Hauts de Port Tudy

19-20 > Culture

> Calendrier des manifestations



Directeur de la publication : Éric Regenermel • Rédacteur en chef : François Marguet • Comité de rédaction : les élus • Crédit photos : Mairie de Groix •

Conception / réalisation : Le Ciré Jaune Communication 🔧 - GROUPEBEDC •

➤Édito: le budget de la commune de Groix en 2012, le choix d'avancer

Vous pourrez lire dans ce bulletin la présentation des grandes lignes du budget 2012 et de quelques éléments de prospective budgétaire, précisons que toute gestion communale est supervisée par



les services de la Trésorerie (Port Louis pour Groix), que les projets de la commune étant fortement co-financés par l'Etat, ce dernier a audité notre budget et donné sont aval.

En plus de ces avis officiels, nous avons choisi de nous appuyer aussi sur un cabinet d'expertise indépendant qui travaille aussi pour d'autres communes de l'agglomération, et pour la communauté d'agglomération elle-même. Ces analyses nous persuadent que nos projets sont réalisables dans leur ensemble, et que nous pouvons faire des emprunts à hauteur des besoins de financement, sans mettre en péril la capacité de la commune à continuer de fonctionner et de faire d'autres projets. La Capacité d'Auto Financement (CAF) de la commune (les fonds propres qu'elle dégage chaque année pour ses investissements) est toujours son talon d'Achille car les charges de fonctionnement, et en particulier de personnel, sont particulièrement lourdes. Si on la compare à d'autres communes équivalentes, îles comprises, Croix bat tous les records en matière de charge de personnel (64 % du budget de fonctionnement en 2011) et offre un haut niveau de service à la population.

Les taux de subventions se sont très correctement maintenus, en particulier grâce aux contrats des îles de l'Etat et de la Région qui sont venus appuyer celui du Département.

En revanche, dans le contexte national et international, la tendance est à la réduction de la dotation aux communes. L'État a gelé l'enveloppe qu'il leur allouait et une part de cette enveloppe a été consacrée au remboursement de la dette nationale. Dans le but d'éviter de trop grandes inégalités au sein des territoires, un système complexe de péréquation sera mis en place dès 2012 : le fond de péréquation intercommunal et communal (FPIC) dans lequel les communes et communautés les plus favorisées reverseront aux plus défavorisées. Il est certain pour cette année que l'Agglomération touchera ce fond dont une partie reviendra à Groix, mais la complexité du dispositif ne nous permet pas encore de savoir exactement quelles pertes et quels profits en découleront, ni comment les choses évolueront dans le futur schéma départemental.

Enfin la dernière enquête INSEE sur le recensement ne nous a pas été favorable. Pratiquée au mois de janvier dans des conditions techniques difficiles, elle n'est sans doute pas le vrai reflet de la population d'hiver. De plus, le mode de comptage nous lèse davantage. Nous prévoyons donc une baisse proportionnelle de la dotation de fonctionnement (DGF) au cours des années à venir.

Pourquoi alors continuer d'investir ? D'abord pour essayer de retenir les populations jeunes et actives afin d'inverser la tendance. Les logements, l'équipement pour l'enfance, les nombreux services à la population sont les seuls leviers dont nous disposons. Il faut s'en servir.

Éric Regenermel Maire de Groix

Le budget primitif 2012

Nous devons compenser le fléchissement des dotations d'État, en étant vertueux dans nos dépenses de fonctionnement mais aussi en actionnant (avec douceur certes) mais légitimement le levier fiscal. Les services supplémentaires sont financés en partie par l'usager mais aussi, par la solidarité du contribuable qu'il soit permanent ou résident secondaire. C'est pourquoi une augmentation de 1 % des taux a été votée lors du dernier Conseil municipal, cette augmentation limitée devant suffire à compenser les pertes évaluées à 12 000 € environ en 2012 dans le nouveau système d'attribution des dotations. Un petit rappel sur le compte administratif 2011 clôturé avec un excédent de fonctionnement de 202 476 € sur un exercice global de 2 631 615 €. Le budget d'investissement est resté limité à 429 952 € de dépense car la plupart des grands chantiers du mandat ne démarrent qu'en 2012. Il faut beaucoup de temps à l'action publique pour réaliser, peaufiner les projets, trouver le foncier, obtenir les subventions, lancer les marchés publics. Tout cela fait qu'il s'écoule parfois tout un mandat ou davantage avant que les projets sortent de terre. La commune investit cependant en moyenne 736 000 € par an depuis 2006.

C'est en 2012, 4e année de mandat que tout se concrétise en même temps : Pôle enfance, réfection des môles et cales de Port Lay, hélisurface, nouveau bâtiment de l'école publique, zone d'activité économique, lavoirs... Tout cela pour 3 463 928 € de budget total d'investissement, les restes à réaliser des années précédentes étant inclus.

Un petit focus sur le budget de fonctionnement 2011 révèle une impression de dérapage de +6 %. En fait de nombreux facteurs sont venus artificiellement gonfler ce chiffre : des travaux en régie et des emplois aidés ou subventionnés ainsi que le chantier d'insertion qui bénéficie de fortes recettes en parallèle. Reste qu'il faudra veiller au grain à l'avenir. Les dépenses d'investissement 2012 sont couvertes par 1 713 847 \in de dotations et subventions, 644 081 \in d'autofinancement de la commune et 1 088 000 \in d'emprunt. Ajoutons 18 000 \in d'amortissement et le compte est bon.

Certains équipements sont plus subventionnés que d'autres : sur le Pôle enfance on atteint 75 % ou plus, sur les voiries, on dépasse difficilement les 20 % par exemple. Précisons enfin que le Pôle enfance bénéficie d'un prêt de la Caisse d'Allocation Familiale à taux zéro.

Les investissements programmés en 2012 (chiffres arrondis) :

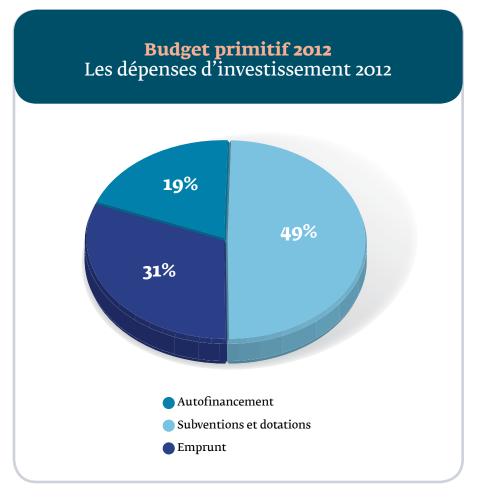
- > Le Pôle enfance : 1,150 M€ (+ 575 K€ en 2013)
- > La réfection de Port Lay : 502 K€
- Les voiries et réseaux : 450 K€ (dont 113 K€ de ZAE)
- Le module scolaire de l'école publique : 155 K€
- > L'hélisurface au centre de secours : 125 K€
- > Travaux récurrents et divers : 140 K€

Puisque cette année nous contractons pour l'ensemble de ces travaux **un emprunt exceptionnel de plus d'un million d'euros,** il est normal de parler de la dette.

En 2011, l'encours de la dette par habitant de la commune de Groix est de 455 €/habitant (chiffre INSEE prenant en compte les résidents secondaires). Il est bien inférieur à la dette moyenne des communes de même taille. Nous avons demandé à notre cabinet d'études une prospective pour visualiser l'impact de ce nouvel emprunt jusqu'en 2017. L'encours de la dette/habitant augmentera à 644 € en fin de période, ce qui la maintient dans la moyenne. Le délai de désendettement est d'environ 8 ans. Dans la simulation que nous avons demandé nous n'avons prévu aucune augmentation d'impôt, des charges de personnel contenues à +3 % par an et une capacité d'investissement de 400 K€ par an en moyenne. La simulation est volontairement pessimiste et reprend les craintes de baisse de dotation d'Etat (DGF).

Rappelons enfin que le projet « Pôle d'activité mer » à Port Tudy sera financé sur le budget du port qui est financièrement autonome (budget annexe) depuis 2002.

En conclusion, dans un contexte global difficile, deux attitudes sont possibles. On peut décider de faire le dos rond et de subir, on peut aussi aller de l'avant et se battre pour garder une population active et une île vivante. Nous avons choisi la seconde voie, tout en nous assurant que les moyens financiers de la commune pouvaient suivre. Pour cela nous devrons tous faire des efforts. La commune devra trouver les moyens de faire mieux avec moins (comme les États et les collectivités de toute la planète) et cette année un petit effort fiscal est demandé. Mais l'ensemble des élus reste conscient que l'impôt a ses limites. Pour que la capacité d'autofinancement de la commune reste préservée dans l'avenir, il faudra donc limiter les dépenses de fonctionnement de façon significative, c'est le contrat de cette fin de mandat.



➤Un éco-compteur pour mieux connaitre les flux de fréquentation touristique 2012

Le mercredi 7 mars dernier, la municipalité a accueilli deux techniciens de la société éco-compteur venus à Groix pour installer un dispositif de comptage des visiteurs sur le site du Trou de l'Enfer.

Financé par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne (CRTB), l'éco-compteur du Trou de l'Enfer s'inscrit dans un réseau plus large, comptant six autres dispositifs répartis sur plusieurs îles de Bretagne. De part leur forte attractivité, les îles jouent un rôle de vitrine pour l'ensemble de la destination Bretagne et pour beaucoup d'entre elles, le tourisme est devenu la principale activité économique. Afin de préserver ces territoires et en garantir le développement durable, il paraissait nécessaire au CRTB de pouvoir disposer d'un indicateur homogène à l'ensemble des îles afin de mieux pouvoir appréhender la pression du tourisme sur l'environnement naturel mais aussi économique et social de ces espaces fragiles.

À Groix, le site du Trou de l'Enfer s'est imposé comme le lieu le plus approprié pour accueillir ce système de comptage étant donné son attractivité mais également les travaux de réhabilitation dont il a fait l'objet dans le cadre de Natura 2000.

Concrètement, l'éco-compteur se présente sous la forme d'une dalle dite « acoustique » enterrée dans le sol. A chaque fois qu'un visiteur passe au niveau de la dalle, l'information est envoyée à un boitier qui se charge d'enregistrer les données.

En complément des chiffres des traversées maritimes, ces comptages permettront de connaitre de manière plus fine la répartition des flux touristiques sur l'année et de mieux les anticiper pour mieux les gérer.

Stratégie de tourisme durable : le projet avance

Dans le cadre de son projet d'élaboration d'une stratégie de tourisme durable pour l'île de Groix, la municipalité a convié des acteurs du tourisme de l'île à venir participer à des ateliers intitulés « Destination Qualité – Destination Durable », animés par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne.

Hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs, associations culturelles, gestionnaires d'espaces naturels, commerçants, producteurs locaux, transporteurs... se sont ainsi retrouvés pour échanger autour des points forts et des points faibles du tourisme à Croix et faire émerger ensemble les points d'amélioration clés de la destination.

Ces ateliers marquent la fin de la phase de diagnostic dans le cadre de ce projet et permettent de compléter les résultats obtenus au travers de l'état des lieux et de l'enquête diffusée en janvier auprès des habitants.

L'ensemble de cette étude va à présent permettre de définir les grandes orientations qui constitueront la future stratégie de développement touristique de l'île.

Afin de restituer les résultats de ce travail et d'échanger autour des axes de développement à retenir, plusieurs réunions vont être organisées avec les élus de la commune, les différents partenaires du projet mais aussi avec l'ensemble des acteurs locaux du tourisme et les habitants.

>Association des artisans de Groix

10 ans déjà!

Nos principales actions

- Échanger, améliorer l'organisation (transport, fournisseurs, règlementation...)
- > Stages de Formation et réunions d'information sur les technologies et règlementation obligatoire, (RT 2012)
- > Portes ouvertes aux scolaires
- > Site Internet: www.artisans-groix.fr
- > Salon des artisans de Groix et des fournisseurs, ouvert au public (juillet 2010 et 2011)

Nos enjeux

Le bâtiment, c'est le 1^{er} employeur sur l'île. L'association des artisans représente une centaine d'emplois sur l'île et environ 70 enfants scolarisés dans les écoles et collèges de l'île. Le bâtiment, un enjeu économique et vital.

- Maintenir notre activité économique et pérenniser l'embauche de nos salariés
- Poursuivre la formation des jeunes de l'île à travers l'apprentissage

- Suivre les matériaux, dans le cadre des économies d'énergie et du développement durable
- Appliquer la nouvelle règlementation thermique obligatoire au 1^{er} janvier 2013 (RT 2012)
- > Etre réactif à la concurrence de demain, au travail illégal
- Promouvoir l'image de nos professions et entreprises insulaires

Nos objectifs en 2012

- > Poursuivre les actions de formation, (RT 2012, formations spécifiques...)
- Renforcer la communication auprès du public, des collectivités (service d'urbanisme, Ademe...)
- > Partenariat avec les écoles
- > Tisser des liens avec le réseau des îles du Ponant (échange avec les artisans des autres îles...)
- → S'impliquer dans la vie associative de l'île : forum des associations.





>BICHE est « boisé »



Le 19 mars les Amis du Biche se sont retrouvés au chantier pour voir et fêter la pose des derniers bordés du thonier, sous la voûte. Instant plein d'émotion pour tous, charpentiers, bénévoles et partenaires présents, que de voir cette splendide coque fermée, « boisée » comme on dit dans le métier.

Les œuvres vives déjà calfatées à quatre bitords et mastiquées, les œuvres mortes, les pavois et le tableau arrière déjà fermés, il ne restait plus qu'à poser les deux derniers bordés. Sous le crépitement des flashs et le zoom des caméras, devant la presse et les amis venus nombreux, Tegwen Maufret et ses charpentiers ont procédé avec leur brio habituel à l'ajustement des deux planches de chêne, si précisément formées que l'on se demandait à quoi servirait le calfatage. Le bruit des masses sur les dernières carvelles ayant cessé, tout le monde s'est rendu au port de pêche pour admirer le travail des bénévoles

sur les espars et le gréement. Les trois boscos du Bélem terminent le gréement dormant, avec le fourrage des câbles (bitord, goudron, fil à thon, cuir). Les tangons (16 mètres) sont rabotés, les antennes (7 mètres) sont écorcées. Pendant ce temps, d'autres bénévoles s'activent à la fonte du plomb (« il en manque encore trois tonnes, regardez bien s'il ne vous reste pas des bouts de tuyaux !»), au suivi de la forge où prennent forme les pièces maîtresses de l'accastillage, au ponçage et à la peinture, postes gourmands en main d'œuvre, tandis que les responsables mettent la dernière main aux différentes commandes de fournitures, notamment la motorisation et le treuil, la voilure et le gréement courant, la plomberie et l'électricité, les réservoirs, etc. Comme prévu, le chantier du Biche commence donc à ressembler à une ruche où une bonne humeur salutaire le dispute au sérieux rendu nécessaire par le délai (23 juin la mise à l'eau) et le serrage du budget final.

Côté bois, la pose des cabanes et écoutilles sur le pont se déroule en même temps qu'à l'intérieur de la vaste coque, les aménagements prennent place peu à peu.

Nous donnons déjà rendez-vous aux Groisillons pour la fête dont l'escale de Biche à Port-Tudy sera l'occasion début juillet, avant le grand rassemblement de Brest.

Le chantier est ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h (visite gratuite). La boutique regorge de bonnes idées de cadeaux pour soutenir nos efforts, et nous sommes toujours demandeurs de plomb pour le lest (il manque encore trois tonnes sur douze, merci aux généreux donateurs).

N'hésitez pas en attendant à visiter le site de notre association et à visionner les passionnantes vidéos et les photos sur la restauration, étape par étape.

- > www.biche.asso.fr Les amis du Biche 5 rue des Thoniers 56590 Groix
- Partenaires institutionnels:
 Conseil général du Morbihan
 Conseil régional de Bretagne
 Lorient agglomération
 Fondation du Patrimoine
- Partenaires privés, sous l'égide de la Fondation du patrimoine : Aserti Uship DCNS Coro Entreprise

Fondation Banque Populaire Syndicat des Architectes de Bretagne Ouest Imprimerie Eiffage Grand Ouest

> Festival Beudeff

L'association Les Amis de Beudeff recherche des bénévoles Groisillons pour préparer 3 soirées de festival les 25, 26 et 27 juillet prochains. Artistes présents: Gilles Servat, Sonerien Du, Djiboudjep, Red Cardell, Merzhin... Les tâches sont variées: hébergement d'artistes, aide pour la mise en place du matériel, transport, préparation des repas, sécurité du site... Tous sur le pont pour ce grand événement! Contactez-nous au 06-21-09-46-06 ou via notre site www.lesamisdebeudeff.sitew.fr L'association a pour but de promouvoir le

patrimoine groisillon. Les artisans et associations liés au patrimoine peuvent aussi nous contacter pour présenter leurs activités ou produits lors de la fête...

>Activités de l'amicale de chasse

Après l'achat d'un tracteur et d'un gyrobroyeur, l'amicale des chasseurs a participé depuis le 30 novembre 2011 à la création de bandes « coupe-feu » et de layons de chasse. En mars, après une grande opération de nettoyage à Kerlard, dans la matinée du 3, le bureau a été réélu lors de l'assemblée générale. Le 5, une parcelle de 3ha a été girobroyée à Beg Melen. Celle-ci est destinée à la mise en pâture de moutons « landes de Bretagne ». Le

projet est porté par Jean-Baptiste Herisse, en partenariat avec la SEPNB et le Conservatoire du littoral.

▶Le renouveau du Club Nautique de Groix



🖣 « Soft Sun », le First 30 du CNG, caréné par son jeune équipage

C'est en juillet 2008 qu'une 1ère réunion impromptue réunissait à « L'Escale » une vingtaine de plaisanciers de Port Tudy dans le but de se rassembler en association. Or il se trouvait que le vénérable Club Nautique de Groix, bien que fier de son passé d'école de voile, était en sommeil depuis quelque temps déjà et se trouvait en instance de dissolution. Aussi, plutôt que de monter de toutes pièces une nouvelle entité, la décision était prise de relancer ce vieux CNG et d'en faire l'association des plaisanciers de Port Tudy.

Le Club passait alors de 4 à 24 adhérents et, dès la 1^{ere} année une nouvelle équipe prenait la barre. Après un dépoussiérage des statuts de l'association, une remise en état du local était indispensable et les nouveaux membres transformaient bientôt ce lieu de stockage brut de béton en un agréable Club House, à même de les accueillir confortablement. Ouvert aux adhérents chaque vendredi soir, le CNG entamait alors sa nouvelle vie en favorisant rencontres et échanges entre plaisanciers, et permettait à chacun de trouver soit un équipier, soit un embarquement pour des croisières plus ou moins longues.

Aujourd'hui, le CNG est fort de plus de 60 adhérents, propriétaires ou non d'un bateau à voile ou à moteur, mesurant entre 5 et plus de 15 mètres. Le but est bien sûr de naviguer et de partager les expériences des uns et des autres. Des croisières en groupes sont ainsi proposées et c'est maintenant une tradition que de participer à la « Fête du Port du Bélon » ou à celle du « Grand Festin » de l'île d'Yeu entre

autres. Une ouverture vers les plaisanciers de passage est aussi organisée chaque année avec la « Fête des voisins de pontons et des navigateurs », qui rassemble les plaisanciers autour d'un barbecue sur le quai, à l'image de la Fête des voisins des villes et villages.

L'an dernier un nouveau challenge a été lancé avec l'organisation d'un rallye autour de notre île : la « Ballade des Thoniers ». Joli succès car avec 24 voiliers sur l'eau rassemblant plus de 80 équipiers sous le soleil l'ambiance était assurée. Il faut dire qu'avec un départ et une arrivée au chronomètre, le Comité d'organisation avait mis une gentille pression sur les participants à la voile tandis que la sécurité de la flotte était assurée par nos amis à moteur : à renouveler donc en 2012!

Mais le gros événement de cette année 2012 est bien entendu le don au CNG par un de

ses membres d'un voilier de 9 m en parfait état de navigation! Le but étant de favoriser la pratique de la voile auprès des jeunes Groisillons, cela ne s'est pas fait attendre et un équipage d'une quinzaine de jeunes entre 17 et 24 ans fait désormais son apprentissage de marin de plaisance tous les weekends: navigation dans les Coureaux bien sûr, mais aussi entretien et carénage!

Certains ont déjà navigué et mettent juste en pratique les connaissances apprises sur le voilier parental; sous leur houlette, d'autres par contre découvrent complètement le plaisir de naviguer, l'art du réglage des voiles et celui du matelotage!

Et la motivation est forte! Déjà se chuchotent des envies de croisières plus ou moins lointaines (Belle Ile, les Glénan mais aussi... l'Espagne? l'Angleterre? ...) ou des désirs de régates hivernales: bientôt sûrement, un bateau Groisillon au Challenge D'hiver de Lorient!!!



Des yeux sous la mer...



Le printemps est de retour. Le soleil brille et la mer commence à se réchauffer, un peu. Au club SUBAGREC aussi, nous sortons de l'hiver et nous nous préparons pour la nouvelle saison. Nos deux bateaux, le Skandilig et le Lagad Bleiz sont à nouveau à flot à Port Tudy. Jean-Michel Crouzet, Moniteur Fédéral 2nd degré, responsable technique des activités du club, finit l'entretien rigoureux du matériel, la certification des bouteilles de plongée et la vérification de tout le matériel de sécurité. Tout sera fin prêt pour accueillir les premiers plongeurs annoncés pour le début du mois d'avril.

Mais au fait, c'est quoi exactement le SUBAGREC ? Association régie par la loi de 1901, le club a été fondé en 1975 par Gérard Guillaume qui en fut le président pendant 21 années. Il est géré par des bénévoles et son but est de développer par tous les moyens possibles la connaissance du monde subaquatique et la pratique de tous les sports et activités subaquatiques, principalement la plongée en scaphandre avec des bouteilles d'air comprimé. Au fil des années, petit à petit, avec l'aide de subventions reçues principalement de la Mairie de Groix, du Conseil régional et du Ministère de la jeunesse et des sports, le club a pu se doter de tout le matériel nécessaire : bateaux pour transporter les plongeurs sur les sites d'immersion, compresseur, bouteilles ainsi qu'équipements individuels et de sécurité. Aujourd'hui, il peut accueillir et faire plonger plus de 35 plongeurs simultanément. Les locaux du club, mis à disposition par la Mairie dans les anciens bâtiments de la Glacière, sont idéalement situés et organisés pour permettre aux plongeurs de s'équiper et d'accéder aisément aux bateaux et aux non plongeurs d'attendre les retours de mer sur la terrasse en profitant de la belle vue sur le port. Le club est membre de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins. Il se conforme à sa réglementation ainsi qu'à celle du Code du Sport. L'encadrement des activités de plongée est assuré par un moniteur salarié assisté par des bénévoles, également moniteurs ou formateurs, brevetés par la Fédération.

Et qui sont ces plongeurs? Au tout début, il n'y avait qu'une poignée d'initiés. Mais le commandant Cousteau a rapidement fait de plus en plus d'émules pour aller découvrir ce 'monde du silence'. Cela, combiné à la richesse des sites identifiés au fil des ans autour de l'île, a fait que le nombre de plongeurs a augmenté régulièrement. L'année dernière, plus de 600 plongeurs ont été accueillis par le club. Autour d'un petit noyau dur de groisillons et de morbihannais, tous les autres viennent de tous les coins de France et parfois même de l'étranger, pour se retrouver sur la terrasse avant de partir à la découverte des fonds sous-marins très variés et riches existant tout autour de l'île. Ils ont entre 8 ans, l'âge minimum pour pouvoir commencer à plonger, jusqu'à plus de 70 ans. Comme bien d'autres activités sportives, la plongée conserve aussi! Il y a des hommes, des femmes, des jeunes et des enfants, des débutants et des plongeurs expérimentés, mais une fois la combinaison de néoprène

enfilée, palmes aux pieds et masque sur le visage, ils se ressemblent tous! Le SUBAGREC n'est pas un club fermé réservé à une élite de spécialistes sportifs. Il est ouvert à tous ceux qui sont intéressés ou passionnés par le monde sous-marins, qu'ils soient experts ou simples débutants. Et tous partagent tout: leurs connaissances, leurs compétences et bien sûr leurs moments d'émerveillement en plongée passés à observer ou découvrir les richesses, souvent cachées, de l'univers du monde sousmarin. Etre poisson parmi les poissons, c'est un rêve que la plongée permet de réaliser. L'Homo Palmus aime la nature.

Que font ces plongeurs quand ils s'immergent? Tout le monde commence par faire un jour un baptême de plongée et le club ne déroge pas à la règle d'initiation de nombreux néophytes. En 2011 environ 200 baptêmes ont été effectués, à partir de la plage ou à partir d'un bateau principalement sur les sites de la Glacière, de Poulziorec dit 'Tahiti Beach'. C'est souvent la première étape d'une longue aventure car on prend vite goût à la plongée! Après le baptême viennent nécessairement des plongées de formation pour acquérir la connaissance et la maîtrise de toutes les techniques indispensables pour pouvoir évoluer sous l'eau en toute sécurité. Les moniteurs et encadrants du club sont habilités à faire passer les niveaux de 1 à 3 de la Fédération et d'en délivrer les diplômes attestant des compétences acquises qui seront ainsi reconnues dans tous les autres clubs. Une fois formés, en fonction de leur niveau de qualification, les plongeurs peuvent alors faire des plongées d'exploration où ils continueront de découvrir de nouveaux sites et toute la vie, faune et flore, qui y est associée. Le champ des plongées autour de l'île est d'une grande diversité. C'est un atout important. Ils peuvent aller explorer des tombants, des roches, des épaves, simplement se promener en observant faune et flore, faire de la photo ou encore faire des plongées bio à la recherche de nouvelles espèces. C'est ainsi que l'éponge carnivore 'Asbestopluma Hypogea', une espèce rare et protégée, seulement observée sur cinq sites en Méditerranée, fut remarquée pour la première fois par J.M.Crouzet à la fin de 2010 dans un canyon de l'ouest de Pen Men. Depuis, une équipe de chercheurs scientifiques est venue l'observer in situ et en a prélevé des échantillons pour les étudier en laboratoire.

Et 'What else'? Avec sa gamme très variée d'activités subaquatiques réalisables autour de l'île, le SUBAGREC est indéniablement un élément important de la palette des loisirs nautiques offerte aux résidents aussi bien qu'aux nombreux touristes visiteurs. Le club contribue ainsi indirectement à

l'activité économique de l'île puisque les plongeurs, généralement accompagnés de leur famille, ne consomment pas que l'air fourni par notre compresseur! Ils doivent également se loger, se nourrir et se distraire en dehors du temps passé sous l'eau. L'activité du club s'étend d'avril à octobre avec un début et une fin de saison en général assez chargés au moment des grands week-ends, quand le club accueille des groupes de 20 à 30 plongeurs venant d'autres régions spécialement pour plonger à Groix. Comme les estivants, bon nombre d'entre eux, tombés sous le charme de l'île et de ses fonds sous-marins. reviennent régulièrement. Les nombreuses plongées réalisées chaque année (près de 2000 en 2011) contribuent à augmenter les connaissances de l'environnement marin et sous-marin autour de l'île : de nouveaux sites sont visités, de nouvelles espèces végétales et animales sont observées et photographiées. Ainsi le SUBAGREC collabore étroitement avec les responsables de la Réserve Naturelle pour la réalisation de l'inventaire détaillé de la biodiversité décidé lors du Grenelle II de l'environnement.

Il contribue à la réalisation de l'inventaire sous-marin pour lequel plus de 550 espèces ont déjà été répertoriées. Parmi elles, bon nombre d'espèces n'avaient jamais été répertoriées, en particulier plus de 50 variétés de limaces de mer. Par ailleurs, les nombreuses photos prises ont permis de réaliser des expositions éducatives en liaison avec la médiathèque ou d'organiser pendant l'été des soirées de projection pour permettre aux non plongeurs de pénétrer eux aussi cet univers extraordinairement riche des fonds sous-marins. De telles présentations pourraient être réalisées pour d'autres collectivités de l'île telles que les écoles ou l'EHPAD. Finalement, avec les moyens dont il dispose, le club participe, à sa manière, aux différentes manifestations

organisées sur l'île, maritimes (Défi des ports de Pêche, Route de l'Amitié...) aussi bien que culturelles (FIFIG, conférences avec l'Ecomusée, etc.) et va même jusqu'à plonger dans le port pour dépanner les usagers, professionnels ou visiteurs, ayant besoin d'une intervention sous-marine. Nous vivons en immersion dans nombre d'activités de l'île, mais nous ne sommes pas forcément toujours visibles!

Vous savez maintenant qui nous sommes et réalisez que notre univers sous-marin vaut le coup d'être découvert. Venez donc nous

voir sur la terrasse. Nous serons heureux de vous y accueillir et de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir. A défaut de pouvoir passer la surface pour découvrir ce monde fascinant qui se cache en dessous, ou en attendant de pouvoir le faire, n'hésitez pas à aller faire une plongée sur le site du club http://subagrec.groix.pagesperso-orange.fr/. L'espace bio et les vidéos vous donneront une bonne idée de ce qui nous émerveille à chaque plongée.

Hughes HÖRLIN Secrétaire - Club de Plongée SUBAGREC



Des aides financières pour des logements plus économes en énergie

Depuis plusieurs années, Lorient agglomération mène une politique incitative en faveur de l'habitat et met particulièrement l'accent sur les travaux permettant de réaliser des économies d'énergie. Lorient agglomération a donc décidé de participer au programme national Habiter Mieux, destiné à lutter contre la précarité énergétique. L'objectif est d'aider techniquement et financièrement les propriétaires modestes d'un logement de plus de 15 ans à entreprendre des travaux visant à diminuer d'au moins 25 % leurs dépenses d'énergie. Ce dispositif se traduit par un accompagnement personnalisé,

réalisé gratuitement par une équipe spécialisée dans la réhabilitation. Après visite du logement, elle se charge de réaliser un diagnostic thermique à domicile, d'élaborer un projet de travaux et de monter le dossier de financement.

L'aide financière peut varier de 50 % à 80 % du montant des travaux et vous pouvez obtenir un prêt social sans intérêt pour ce qu'il reste à charge. Sur un projet global type portant sur l'installation d'une chaudière à condensation, l'isolation des combles et une ventilation mécanique, estimé à 9500 €, la

subvention peut aller de $4700 \le à 7600 \le$. La subvention globale résulte du cumul des aides de Lorient agglomération, de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), de la prime nationale ASE (Aide de solidarité écologique) et éventuellement de la participation des caisses de retraite et de Procivis.

> Renseignements

Équipe réhabilitation de Lorient agglomération 24 boulevard Svob à Lorient Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30 (fermé le jeudi). Tél.: 0 800 100 766

> Le Conseil en Énergie Partagée (CEP)

La maîtrise des consommations et dépenses énergétiques et d'eau représente un enjeu important dans les communes quelle que soit leur taille. Leur intérêt à économiser est tout aussi important, étant donné le contexte actuel d'augmentation du coût des énergies, de recherche d'efficacité et de lutte contre l'émission des gaz à effet de serre.

La commune a signé fin 2011, une convention pour le Conseil en Energie Partagée (CEP) avec Lorient agglomération. Celle-ci accompagne tout au long de l'année la commune pour l'optimisation de ses consommations et dépenses d'énergies et d'eau.

Conformément aux dispositions de l'article L5211-56 du CGCT et comme le permet l'article 4 des statuts de Cap l'Orient agglomération, il a été mis en place une plateforme de services en Conseil en Energie Partagé au profit des communes de l'agglomération, dont la mission se décline suivant trois axes principaux :

1) Réalisation d'un bilan annuel des consommations et dépenses sur l'ensemble du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, équipements, véhicules...) par un énergéticien

2) Proposition et présentation, chaque année, d'un plan d'actions hiérarchisées et chiffrées visant la réduction des consommations et dépenses d'énergie et d'eau

3) Accompagnement de la commune pour ses projets de construction ou de réhabilitation d'équipements sur le volet énergétique et pour le développement de la production d'énergie renouvelable sur son territoire Initiatrice de ce concept l'ADEME apporte un appui technique à Lorient agglomération par la mise à disposition de l'ensemble des outils méthodologiques et informatiques nécessaires à la mise en œuvre du Conseil en Energie Partagé sur notre territoire.

De plus, Lorient agglomération participe au réseau régional, animé par l'ADEME, qui permet de mutualiser les connaissances et compétences des 30 conseillers bretons en énergie partagée.

La mise en œuvre du Conseil en Energie Partagé tel que précédemment décrit est rémunérée en fonction de l'étendue du patrimoine communal au prorata du temps passé. La présente convention est conclue pour une durée de 6 ans.

Appel à mobilisation de tous les habitants chauffés à l'électricité. L'Effacement diffus à Groix : du 14/05 au 08/06/2012.

La commune de Groix est sensible aux problématiques de l'énergie et de l'environnement. Nous sommes tous conscients que l'alimentation électrique de notre région est fragile.

La Bretagne ne produit que 9,5% de ce qu'elle consomme et cette consommation augmente bien plus vite que la moyenne nationale entraînant un risque croissant de pannes générales.

L'Etat et la Région en signant le Pacte Electrique Breton, le 14 décembre 2010, apportent des réponses à ces problématiques. Une solution technologique innovante qui équipe déjà près de 19.000 foyers en Bretagne dans plus de 40 communes est appelée à se généraliser rapidement pour qu'à terme tous les foyers au chauffage électrique puissent en bénéficier : l'effacement diffus.

L'effacement diffus consiste à suspendre sur une courte durée (quelques minutes) le fonctionnement des appareils de chauffage électrique aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin, sans impact sur votre confort ni changement de vos habitudes. Un boîtier, inséré dans le tableau électrique, pilote ces effacements en temps réel. Il contribue ainsi à l'équilibre du réseau, génère jusqu'à 15 % d'économies d'énergie pour le foyer équipé et permet un suivi détaillé de sa consommation électrique via un espace sécurisé sur Internet. La commune de Groix s'inscrit concrètement dans cette démarche de sécurisation du réseau en équipant ses bâtiments communaux.

L'opérateur d'Effacement Diffus Voltalis est signataire d'une convention avec l'Etat, la Région et le RTE (Réseau du Transport d'Electricité) pour équiper 60.000 foyers bretons cette année. Voltalis installe sans aucun frais d'installation, ni d'abonnement les boîtiers d'effacement diffus et RTE rémunère Voltalis pour ses services.

Après les communes de Riantec et de Larmor-Plage pour Lorient agglomération, Groix appelle à mobilisation tous les habitants de la commune pour que le plus grand nombre soit équipé du 14/05 au 08/06/2012.

Ainsi, les Groisillons chauffés à l'électricité qui en auront fait la demande pourront faire des économies et suivre leur consommation sur Internet en soutenant la Bretagne.

Pour en savoir plus ou prendre d'ores et déjà rendez-vous pour une visite technique de votre logement avant installation, contacter Voltalis par téléphone 02 22 96 95 50 ou par e-mail bretagne@voltalis.com



Interdiction de brûlage

Suite à la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, nous vous rappelons les modalités de gestion de cette pratique.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillements et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

L'annexe II de l'article R.541-8 du Code de l'Environnement, établissant la liste des déchets, précise que: "les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés".

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du Règlement sanitaire départemental.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenues d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation (par broyage sur place, par apport en déchèterie, ou par valorisation directe). Elles ne doivent pas les brûler

Il convient également de rappeler que l'article L.541-21-1 du Code de l'Environnement oblige les personnes qui produisent une quantité importante de bio-déchets à en assurer la valorisation, à compter du 1^{er} janvier 2012, ce qui exclut toute élimination de leurs déchets par brûlage.

La pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts des particuliers et des professionnels est donc interdite. Ils doivent être déposés à la déchetterie.

➤ L'espace INFO ENERGIE : un service 100% gratuit

Désormais un numéro gratuit pour contacter les conseillers INFO-ENERGIE

Les particuliers qui souhaitent obtenir des informations sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables peuvent désormais appeler gratuitement leur espace INFO-ENERGIE au 0805 203 205. Ils sont ensuite redirigés, en fonction de leur code postal, vers l'Espace Info-Energie le plus proche de chez eux. Ce numéro Vert remplace le numéro Indigo payant qui était en service jusqu'alors.

Des conseils neutres et indépendants

Mis en place par l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne, les espaces INFO ENERGIE ont pour objectif de sensibiliser et d'informer le grand public sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique. Ce service de conseil est gratuit, neutre et indépendant.

Derrière un numéro unique pour la Bretagne, 17 relais de proximité répartis sur la Bretagne avec des conseillers techniques sont disponibles pour répondre aux questionnements des particuliers.

Pour le grand public

Tous les particuliers peuvent bénéficier de ce service de conseil, que ce soit pour un projet de construction ou de rénovation de l'habitat.

- > Un projet d'isolation du logement ou de changement du système de chauffage ?
- > En savoir plus sur les énergies renouvelables?
- > Avoir un avis sur des devis, connaître les aides financières existantes ?

0805 NUMERO VERT

203 205

Appel gratuit depuis un poste fix

Les conseillers aident les particuliers de votre territoire à élaborer leur projet et sont joignables au 0805 203 205 du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30.

> Plus d'informations sur : www.bretagne-energie.fr



Addictions : interventions dans les collèges et soirée d'informations pour les parents

Dans le cadre de la lutte contre les addictions, 2 journées à destination des élèves des collèges, en collaboration avec l'association Douar Nevez, ont été organisées les lundi 19 et mardi 20 mars 2012 sur l'île de Groix. Préparées depuis plusieurs mois lors de multiples réunions regroupant des intervenants de Douar Nevez, des élus de Groix (élu référent addictions, délégué jeunesse et sports)

des enseignants et représentants de parents d'élèves, ces journées ont permis aux élèves de s'informer et de s'exprimer sur ces sujets malheureusement d'actualité.

Ont été abordées les addictions à l'alcool, au tabac, aux drogues bien sûr, mais également aux jeux vidéo et à Internet.

Parallèlement, a été organisée le lundi soir une réunion d'information

à destination des adultes et des parents en particulier, au cours de laquelle des spécialistes sont intervenus pour apporter à tous de nombreuses informations.

Ces journées vont continuer avec la mise en place de plusieurs actions de la part des élèves (séquences vidéo, sketches, questionnaires).

L'enfance au centre de la deuxième édition du Printemps des Poètes



Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a réitéré l'édition du Printemps des Poètes, qui avait pour thème central l'enfance.

Ainsi, durant plus d'une semaine, plusieurs opérations ont été menées de front par la médiathèque, le centre de loisirs, l'EHPAD, mais aussi les associations St Gunthiern, Un livre...une île, Musique à Groix, la Kleienn, Breizh'île, Robert Notenboom afin de faire découvrir la poésie à la population.

L'équipe du centre de loisirs a lancé les festivités pendant les vacances de février, en allant interviewer les résidents de l'EHPAD sur leur enfance. Moments intergénérationnels et mémorables, dont est sorti un petit film monté par l'équipe.

La semaine suivante, quelques photos d'enfance des résidents ont été exposées à la médiathèque, et des ouvrages spécialisés ont été mis en évidence pour le public.

De plus, les animatrices avaient lancé l'opération « souvenirs », qui consistait, pour les usagers de la médiathèque, à inscrire sur un petit bout de parchemin, leur souvenir, à commencer par « quand j'étais petit je me souviens ».

Enfin, une balade poétique était prévue le dimanche 18 mars, pour clôturer cette seconde édition.

Sur le même concept que l'an passé, les participants, après s'être retrouvés au bourg pour une chanson en commun, devaient se rendre au lavoir de Mez Er Groez pour des lectures poétiques entrecoupées de musique.

Étant donné les conditions météo pluvieuses, le rendez-vous s'est effectué au Gripp, où une trentaine de personnes est venue assister aux lectures des textes sélectionnés par les organisateurs.

Ces textes, drôles, mais parfois tout aussi émouvants, ont été mis en musique avec l'intervention de Musique à Groix, de la Kleienn et de Breizh'île.

La chanson « prendre un enfant par la main » a pu être chantonnée par tous, avec un grand plaisir. C'est finalement dans une ambiance

chaleureuse et intimiste que s'est déroulée l'après-midi.

La dernière étape consistait à se rendre à l'EHPAD pour la projection du film réalisé par les enfants du centre de loisirs.

Les résidents ont ainsi passé un moment agréable à se voir sur grand écran, et à revivre les anecdotes de leur enfance.

L'engouement étant de mise lors de cette deuxième édition, les participants se sont d'ores et déjà donnés rendez-vous pour l'an prochain, sous un ciel, ils l'espèrent, plus clément.

Un grand merci à St Gunthiern, Un livre... une île, Breizh'île, la kleienn, Musique à Groix, Robert Notenboom, les différents lecteurs, l'EHPAD, le centre de loisirs et les services techniques municipaux pour leur soutien et participation.



>Le F.I.F.I.G revient cet été

Du 22 au 26 Août : cap sur les Îles de l'Arctique

La 12° édition du Festival International du Film Insulaire aura bel et bien lieu cette année à Port Lay. Suite à l'assemblée générale du 29 octobre 2011, une nouvelle équipe a été mise en place mais l'esprit du festival reste le même.

Remerciements

La nouvelle équipe du F.I.F.I.G tient à remercier ses prédécesseurs. Ils nous ont accompagné dans le changement en partageant leur expérience, en prodiguant leurs précieux conseils et en répondant tout simplement présent lorsque nous en avions besoin.

C'est aussi dans une situation financière saine qu'ils nous ont transmis le flambeau. En 2011 l'ancienne équipe a honoré une dernière fois la dette auprès du Crédit Agricole. Un prêt pour lequel la Mairie de Groix s'est portée garant, qui traînait depuis les deux premières éditions mais qui se trouve désormais derrière nous. Leur détermination a permis au festival de souffler sa 11e bougie, à nous de continuer à le faire grandir.

L'édition 2012

Cette année nous accueillons les Inuit du Nunavut et du Groenland. Après une année 2011 riche en émotion avec des invités Kanak qui ont bouleversé les festivaliers comme les bénévoles, le cru 2012 promet d'être à la hauteur. Les Inuit ont ce même désir de partage qu'au F.I.F.I.G et nous avons beaucoup à apprendre de leur culture, de leurs traditions et de leur histoire.

Près de 80 films venus des îles du monde entier seront projetés, documentaires comme fictions, en salle et en plein air. Une large partie de la programmation sera consacrée aux Îles de l'Arctique avec une sélection d'œuvres anciennes et récentes qui retraceront l'histoire des Inuit et qui s'arrêteront sur les problématiques actuelles, comme le réchauffement climatique et la sédentarisation.

Le festival s'ouvrira en musique avec une invitée de marque : la chanteuse Inuit Tanya Tagaq qui nous vient du nord du Canada. Véritable star au Nunavut, elle mélange chants de gorge traditionnels et musique contemporaine. Accompagnée au violon et à la batterie, sa présence sera aussi l'occasion de présenter en avant-première une création musicale autour du film documentaire Nanouk l'Esquimau de R. Flaherty lors d'un ciné concert exceptionnel à Port Lay.

Le FIFIC, c'est aussi l'occasion de découvrir des artistes insulaires, aussi bien lors des quatre soirées concert en accès libre que sur les murs de notre salle d'exposition. Nous avons également pensé aux plus jeunes qui découvriront la culture Inuit au travers des contes et des nombreux films d'animation dont regorge la cinématographie Inuit.

De la musique, des contes, de la peinture, des films... Au FIFIG l'art insulaire s'exprime sous toutes ses formes.

> www.filminsulaire.com

Les moments clés du Festival

- > 80 films en programmation dont 15 films en compétition
- > Projection du film Atanarjuat, La légende de l'homme rapide de Zacharias Kunuk
- > Ciné concert exceptionnel avec Tanya Tagaq autour du premier film documentaire de l'histoire: Nanouk l'Esquimau de R. Flaherty (1922)
- > 4 soirées concerts en accès libre
- Un espace d'exposition de 500m² en accès libre
- > Atelier d'initiation au chant de gorge, le chant traditionnel Inuit
- Des films d'animation de la culture Inuit destinés aux plus jeunes



La fête de la musique à Groix le 23 juin

Cette fête de la musique rendra hommage aux artistes groisillons avec la participation de plusieurs groupes locaux (Musicanou, la Kleienn, Musique à Groix, le cercle celtique, le kazoo et encore d'autres) mais aussi, et c'est sur ce point que les organisateurs veulent insister, sur les anonymes, les amateurs.

Ainsi, en privilégiant le concept de scène ouverte, la fête de la musique reprend son sens originel. Permettre à tous, petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, jouant d'un instrument seul ou en groupe ou chantant, même pour le plaisir, de se produire sur la scène du

Triskell comme l'an passé, ou dans les rues de l'île.

Les organisateurs souhaitent aussi faire participer les élèves des écoles, afin que cette fête rassemble toutes les générations autour d'une seule passion. La soirée débutera dans l'après-midi avec les scènes ouvertes autour du bourg (scène du Triskell, lieux insolites...), puis dès 20h, les concerts se succéderont sur la « grande scène ». Tous les amoureux de musique désirant participer à cette fête sont les bienvenus!



> Renseignements au 02 97 86 50 01.

>Petit succès pour la fête de l'Internet

Samedi 24 mars, seule une poignée de personnes, parents et enfants se sont rendus à l'échange mené par Barbara Fontar, maître de conférence en science de l'éducation, sur l'utilisation d'Internet, des réseaux sociaux et des jeux en réseau par les jeunes.

Cette intervention, qui se réalisait dans le cadre de la fête de l'Internet, a permis aux personnes présentes de prendre conscience de l'enjeu des nouvelles technologies et plus particulièrement des réseaux sociaux chez les jeunes, mais aussi d'en connaître les limites. Ainsi, les parents avides de renseignements quant à leur rôle vis-à-vis de l'outil, ont pu être informés et sensibilisés.



De l'abri du canot à l'abri des sauveteurs

Le samedi 28 janvier 2012 restera une date marquante dans l'histoire du sauvetage en mer à Groix. En effet l'ancien abri du canot de sauvetage récemment restauré et devenu « L'abri des sauveteurs » a été inauguré par l'amiral Lagane, président de la SNSM et Didier Delavoie, inspecteur général pour l'Atlantique. Le président de la station de Groix, Jean Le Quillec, et le trésorier, Yannick Joubert, ont, devant une nombreuse assistance, retracé l'historique de la station et le projet de réhabilitation.

Le projet fut présenté à l'amiral Lagane en 2008. Puis après approbation de principe, le financement fut réalisé avec le concours de la Région Bretagne, du Département du Morbihan et des fonds propres de la station de Groix. La Délégation Départementale du Morbihan et les stations de la Trinité sur Mer et d'Arzon apportèrent également un concours précieux.

Aujourd'hui, on a le plaisir de voir un bâtiment pimpant ouvrant une magnifique baie vitrée sur l'entrée du port. A l'intérieur, une très grande salle de réunion, haute de plafond, et prolongée d'une terrasse avec une vue magnifique sur le port, des bureaux, des salles de rangement du matériel et des sanitaires sont en mesure d'accueillir non seulement les bénévoles de la SNSM mais aussi des personnes extérieures. En effet, dès le départ, le promoteur du projet de réhabilitation, Mr Yannick Joubert avait souhaité que ce nouvel « abri des sauveteurs » puissent servir à établir

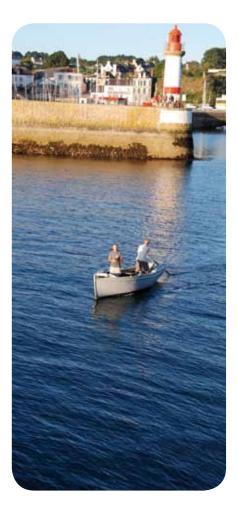
un contact permanent entre les sauveteurs en mer et les usagers du port, les navigateurs de passage, etc.

Cette ouverture de la station SNSM de Groix sur le monde environnant est en droite ligne, comme le rappelait l'amiral Lagane, avec la politique nationale de la SNSM: ouvrir notre organisation sur la cité.

On peut souligner que la réalisation de ce projet est aussi l'œuvre de tous les membres bénévoles de la station, symbole de la force de mobilisation des énergies et de la générosité que la SNSM est en mesure de produire.



Ils ont effectué le tour de l'île à la godille, une grande première



Il se passe toujours quelque chose d'exceptionnel sur le caillou. Après le championnat du monde organisé en juin dernier, la godille est à nouveau à l'honneur, à travers l'exploit de deux amis groisillons, Philippe Chatte et Gérard Bonnec, qui se sont lancé le défi d'effectuer le tour de l'île à la godille et qui l'ont relevé mercredi, profitant de la météo des plus favorables. Une grande première, puisque jusqu'à présent personne ne l'avait jamais tenté.

« On faisait le tour de l'île à pied et on s'est souvenu qu'il y a 40 ans, on avait godillé de Locmaria à Kervédan pour aller chercher des moules. Alors, on s'est dit, pourquoi ne pas faire le tour à l'aviron ?» raconte Gérard. Le but de l'opération? Établir un temps de référence. « On a choisi les conditions idéales : beau temps, petite marée et pas de vent. L'absence de clapot, c'est important aussi, sinon ça ralentit... On a cherché un canot qui pouvait convenir, car il n'y a plus beaucoup de canots bretons. Celui-ci est le seul qu'on ait trouvé sur Groix!» explique Gérard, juste avant le départ de Port-Tudy à 8 heures du matin. Le bateau en question est un ancien goémonier construit au chantier naval de Douarnenez. Il appartient à Claude Berthelot et il a d'ailleurs participé au championnat du monde de godille.

Caractéristiques:Longueur:4,70 m. Jauge:1,36 tonneaux. Année:1997. Nom:Tête de nœud (ça ne s'invente pas!). Et pour les néophytes, Gérard donne des précisions: « La différence entre une godille et une rame, c'est que le

profil est différent!». Preuve à l'appui.

« En rasant la côte, la distance estimée est de 10,5 milles marins et à 2 nœuds environ, il nous faudra 5h30! » dit Philippe. Top départ à 8 heures tapantes et cap à l'ouest. Nos deux héros qui se relaient toutes les demi-heures se sont octroyés les services de personnes neutres pour les chronométrer à divers points de contrôle. Au final, les deux rameurs auront parcouru 11,5 milles marins, en un temps record de 5 heures, vingt minutes et 15 secondes.

« On a conservé notre moyenne de 2 nœuds, mais on a eu un passage un peu difficile à Pen Men, à cause des courants... On était bien protégé et tout s'est bien passé! » commentent nos héros à peine fatigués à leur retour au port. Ce qu'ils espèrent, c'est que d'autres relèveront leur défi.

Alors, qui veut faire encore mieux?



>Travaux en cours... à venir...

Helisurface: les travaux devraient débuter à la mi-mai, pour une durée d'un mois.

Port Lay: les travaux ont démarré début mars et devraient se terminer début juin

Bâtiment modulaire école : les travaux avancent à l'intérieur du local. La fin des travaux est prévue pour la mi-juin.

Pôle enfance: la phase de préparation du chantier est en cours et les premiers coups de pelleteuse devraient démarrer en mai. Durée prévue des travaux: 10 mois.

Lavoir de Pokado : démarrage repoussé à septembre 2012.



▶Le petit port de Port Lay

Port-Lay, malgré ses dimensions réduites, est à lui seul un résumé de l'histoire de l'économie de pêche sur l'Ile de Groix.

La première industrie connue à Port-Lay est celle de la sardine, avec une presse construite entre 1791 et 1803. L'implantation de cette presse à Port-Lay contribue entre autres raisons à expliquer le choix de ce port pour le lancement des premiers véritables travaux portuaires de l'île, les seuls ouvrages existant auparavant étant un embryon de quai à Port-Tudy que la municipalité avait fait construire en 1792. Malgré l'importance de son activité sardinière, l'île ne possède donc pas de véritable port au début du XIXème siècle.

Le 5 novembre 1837 est approuvé un projet de curage de Port-Lay et la construction d'un môle. L'adjudication est passée le 3 mai 1839. Cependant la tempête du 1^{er} février 1840 détruit pratiquement tout le môle nord qui venait d'être reconstruit.

Un nouveau projet est approuvé le 5 août 1844, le môle nord est reconstruit. On aménagea une cale dans l'épaisseur de chacun des quais ouest et est. Ces ouvrages durent être réparés suite à la tempête de 1869. C'est l'existence d'ouvrages portuaires, constuits à Port-Lay d'abord, puis à partir de 1860 à Port-Tudy,

certes tous deux insuffisants par rapport aux besoins des flottes en plein essor, qui permet cependant dans ces deux ports la naissance des premières conserveries de l'île en 1863.

Port-Lay, premier véritable port de l'Île de Groix a préservé jusqu'à maintenant ses môles et ses quais dans leur aspect d'origine.

L'école de pêche fonctionna jusqu'en 1962 et permit à plusieurs générations de groisillons de devenir patron de pêche mais aussi avec l'avènement des EAM (école d'apprentissage maritime) à Groix à partir de 1942, de former des mécaniciens qui avec leur CAP ont pu s'adapter aux mutations de la fin de l'ère de la voile.

Port-Lay est donc un exemple bien caractéristique des périodes essentielles de l'histoire et de l'évolution de l'île et tout particulièrement de son apogée thonière, mais l'école de pêche a joué un rôle d'ascenseur social qui a aussi facilité la reconversion des marins de Groix à d'autres activités.

La consolidation de Port-Lay sera refaite à l'identique. C'est l'entreprise GINGER-CEBTP qui a fait l'étude de diagnostic, et assure la maitrise d'œuvre pour la commune. Les travaux sont assurés par l'entreprise SemenTP de Nantes: coût 400 000 euros TTC.

André TONNERRE



➤ Mez Ker Port Tudy

Aiguillon construction, Société Anonyme HLM, vient de faire l'acquisition de 6 maisons destinées au logement locatif social à Mez Ker Port Tudy. Ces 6 maisons se répartissent ainsi:

- > 1 T3 : 2 chambres à l'étage + garage 56 m² habitables Loyer 423.00 €
- > 2 T4 : 1 chambre au RDC + 2 chambres à l'étage + garage 79.46 m² habitables - Loyer 452.00 €

3 T5 : 1 chambre au RDC + 3 chambres à l'étage + garage

91.57m² habitables - Loyer 500.00 €

Les aides au logement que peuvent obtenir les locataires (APL par exemple) viendront en réduction de cette charge. Date d'attribution de ces logements: Mai 2012 Cette acquisition et cette nouvelle offre de logements sociaux sont la concrétisation du respect du Plan Local de l'Habitat en vigueur depuis 2006 sur le territoire de l'Agglomération du Pays de Lorient; obligations rappelées par la Mairie aux promoteurs successifs de cette opération depuis 2007.

> Renseignements et inscription auprès de : Mairie de Groix

➤ Les Hauts de Port Tudy



Opérateur : Le FOYER d'ARMOR

21, rue Jule LEGRAND 56 323 LORIENT Cedex

Courriel: contact@groupelbhabitat.fr

Opération constituée de :

- > 10 logements locatifs dont :
 - 1 immeuble de 6 logements (1 T2 et 5 T3) dont 3 accessibles aux personnes à mobilité réduite
 - 4 pavillons T3 avec garage
- > Contact

Le Foyer d'Armor - Service location 02 97 64 57 76

- > 9 lots libres de constructeur
- > Contact:

Le Foyer d'Armor
Service commercial
Gabrielle de Kergariou
g.dekergariou@foyer-armor.com
02 97 64 22 70

Échéancier :

Phase VRD terminée Phase «préparation chantier logement»

Durée du chantier «logement» : 14 mois Livraison février 2013.

➤ Calendrier des manifestations

MAI			
Tous les samedis, jusqu'au 30 juin, concours de pétanque à 14h au stade Henri Romieux			
Jeudi 24	14h	Balade autour des lavoirs par St Gunthiern	RDV devant la Malicette
Dimanche 27	21h	Cinéf'îles :projection	Cinéma des familles
Dimanche 27	10h	ASAN GX : visite du rucher pédagogique	RDV Pen Men
JUIN			
Samedi 2 et dimanche 3	10h	Cercle celtique : stage de musique	Port Lay
Samedi 2	21h	Fest-noz	Port Lay
Samedi 2	20h30	Soirée cabaret du collège St Tudy	Salle des fêtes
Jeudi 7	14h	Balade autour des lavoirs par St Gunthiern	RDV Kerzhauce
Vendredi 8	21h	Cinéf'îles : projection	Cinéma des familles
Samedi 9	20h30	Cercle celtique : spectacle	Salle des fêtes
Samedi 9	10h	ASAN GX : visite du rucher pédagogique	RDV Pen Men
Dimanche 10	De 9h à 18h	Élections législatives	Salle des fêtes
Dimanche 10	Dès 10h	Kermesse de l'école de la Trinité	École de la Trinité
Samedi 16	20h30	Théâtre : représentation de la Cie du Page	Salle des fêtes
Samedi 16 et dimanche 17	Journée	Championnat du monde de godille	Port Lay
Dimanche 17	De 9h à 18h	Élections législatives (2ème tour)	Salle des fêtes
Jeudi 21	14h	Balade autour des lavoirs par St Gunthiern	RDV parking de la salle des fêtes
Samedi 23	10h	Tournoi de rugby	Stade Henri Romieux
Samedi 23	Dès la fin d'après-midi	Fête de la musique	Bourg
Samedi 23	10h	ASAN GX : visite du rucher pédagogique	RDV Pen Men
Samedi 23 et dimanche 24	journée	Stage de QI Gong	Dojo ou Port Lay
Jeudi 28	21h	Cinéf'îles : projection	Cinéma des familles
Vendredi 29	20h30	Gala de danse classique	Salle des fêtes
Samedi 30	10h	Kermesse de l'OGEC	École St Tudy
JUILLET			
Dimanche 1er	18h	Un livreune île : prix du caillou	Salle des fêtes
Lundi 2	18h30	Assemblée générale du club de rugby	Salle des fêtes
Mercredi 4	21h	Cinéf'îles : projection	Cinéma des familles
Vendredi 6	20h	Club du grand large : soirée chumpot	Salle des fêtes
Samedi 7	16h	Assemblée générale de l'AUMIG	Gripp
Samedi 7	10h	ASAN GX : visite du rucher pédagogique	RDV Pen Men
Dimanche 8	10h	Kermesse club du grand large	Local du club
Vendredi 13	23	Feu d'artifice sur le port + bal populaire au Gripp	Port Tudy + gripp
Samedi 14	ıoh	ASAN GX : visite du rucher pédagogique	RDV Pen Men
Du 14 au 21 : Musique à Groix : stage d'opérette			
Samedi 14	De 10h à 17h	Office du tourisme : salon de l'édition bretonne	Les halles